

Blois, le 29 septembre 2020

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services de l'Éducation
Nationale de Loir-et-Cher

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale
de Loir-et-Cher

Commission départementale
d'orientation vers les
enseignements adaptés du
second degré

CDOEA

Dossier suivi par
Sylvine BRUN

Tél. 02 34 03 90 57
Cdoea41@ac-orleans-tours.fr

1 avenue de la Butte
CS 94 317
41043 Blois Cedex

Site : www.ac-orleans-tours.fr/dsden41/circ_blois_ash

Objet : orientation vers les enseignements adaptés du second degré

Le déroulé de la procédure d'orientation vers les EGPA – Enseignement Général et Professionnel Adapté est accessible sur le site académique :

https://www.ac-orleans-tours.fr/dsden41/circ_blois_ash/difficultes_scolaires/la_cdoea/

Vous trouverez sur ce lien les éléments constitutifs à une saisine de la CDOEASD.

ATTENTION

- **Les dossiers complets** doivent parvenir à la CDOEASD **avant** le 02 Avril 2021.
- Tout dossier non conforme sera systématiquement retourné pour être complété.

Aucun dossier arrivé après cette date ne pourra être étudié.

Madame Sylvine BRUN se tient à votre disposition pour toute information complémentaire et peut intervenir à votre demande.

Sandrine LAIR

